



Pau, le 14 septembre 2026

Rentrée scolaire 2026 : l'audience de rentrée avec le recteur

Grâce aux retours à l'enquête nationale du SNES-FSU, aux contacts pris directement avec des S1 ou avec des syndiqué·es dans des établissements des cinq départements, la section académique du SNES-FSU a pu signaler au recteur, lors de l'audience, les différentes difficultés de cette rentrée auxquelles les personnels sont confrontés.

Conditions de travail : 30 élèves, voire plus dans certains collèges, parfois plus de 25 en éducation prioritaire, jusqu'à 36-37 dans les classes ou les enseignements de spécialité dans les lycées, sans parler de la surcharge chronique des dispositifs ULIS. Conséquence directe des suppressions de moyens sur le budget 2026 (à la hauteur de 131 équivalents temps plein dans l'académie) et donc de fermetures de divisions et baisses de dotations. La diminution de moyens entraîne aussi son lot de suppressions de dédoublements, fermetures ou baisse des horaires d'options facultatives. La réussite des élèves est ainsi mise en péril, y compris dans des collèges du dispositif « collèges en progrès ». La dégradation du système éducatif se voit aussi dans les réticences croissantes à accepter la charge toujours plus lourde de professeur principal, dans les emplois du temps parfois inefficients au point de compromettre la rentrée et, bien trop souvent, ne prenant pas en compte les préconisations médicales ou les vœux des collègues, en particulier en temps partiel.

L'état de déshérence de l'école se constate également dans les difficultés de renouvellement des manuels malgré des changements de programmes, en collège comme en lycée. Les retours de l'enquête font parfois état de l'impossibilité de renouveler l'ensemble des collections nécessaires dans les collèges et, dans les lycées, du refus de la Région des commandes de manuels papier, des blocages pour les licences numériques. Depuis les dernières réformes, 2016 en collège et 2019 en lycée, bien des contenus sont devenus obsolètes et la charge de travail en est accrue puisqu'il faut trouver d'autres supports.

Manque de personnels, remplacement :

- Le retrait de 35 équivalents temps plein d'AED en deux ans (15 à cette rentrée, 20 à la rentrée prochaine) est un coup dur pour notre académie. - Dans 55% des établissements de l'académie, des professeur·es étaient encore attendu·es. Parallèlement, la section académique est quotidiennement sollicitée par des collègues en attente d'affectation (TZR ou contractuel·les remplaçant·es en CDD). Ce retard dans les affectations et les non-renouvellement des contractuel·les en CDD sont liés aux affectations de stagiaires en nombre bien plus important cette année que les années précédentes du fait de la réforme des concours.

La section académique poursuivra le travail entamé avec les autorités académiques pour améliorer la situation des personnels remplaçants. Signalez à permanence@bordeaux.snes.edu toute difficulté rencontrée.

Stage du jeudi 15 octobre à Pau: Élaborer un protocole températures extrêmes et Les enjeux des élections professionnelles

- ÉLABORER UN PROTOCOLE « TEMPÉRATURES EXTRÊMES »-

Depuis le mois de mai 2026, nous aurons connu plusieurs jours de conditions de travail extrêmement pénibles du fait de périodes caniculaires. Le SNES-FSU a relayé auprès du rectorat et des DSDEN des situations de blocage qui étaient remontées du terrain : collègues enseignant dans les classes de collèges, collègues examinateur·ices, CPE, AED dans des vies scolaires ou des cours de récréation surchauffées, AESH sommé·es de rester dans les murs sans élèves à accompagner...

Pour autant, les réponses n'ont pas été à la hauteur et les aménagements sont le plus souvent restés insuffisants. Conscient des limites de l'adaptation, le recteur a demandé à chaque établissement d'élaborer un protocole.

- LES ENJEUX DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES -

Une partie de la journée sera consacrée aux enjeux des élections professionnelles; elles auront lieu du 3 au 10 décembre et concernent l'ensemble des personnels de l'éducation nationale. **Pourquoi et comment voter pour la FSU ? Comment participer à la campagne et faire voter les collègues autour de soi ?**

⚠ Stage ouvert aux adhérent·es et aux non adhérent·es, de 9h30 à 16h30. **Les frais de transport et de repas seront remboursés aux adhérent.es.**

🕒 La demande d'autorisation d'absence est à **déposer au plus tard le mardi 15 septembre** (1 mois avant la date du stage).

Inscription via le site internet du SNES-FSU Bordeaux ou l'espace adhérent.e, une demande d'autorisation d'absence que vous pourrez remettre à votre chef d'établissement sera automatiquement générée.

La formation syndicale est un droit (12 jours par an), que l'on soit syndiqué.e ou non.

Vous trouverez les articles complets sur le site internet du SNES-FSU Bordeaux : **- Rentrée scolaire 2026 : une année aux enjeux multiples -**

Conditions de travail : <https://bordeaux.snes.edu/Rentree-scolaire-2026-une-annee-aux-enjeux-multiples-Conditions-de-travail.html>

Les problématiques d'emploi : <https://bordeaux.snes.edu/Rentree-scolaire-2026-une-annee-aux-enjeux-multiples-Les-problematiques-d.html>

Zones sinistrées par les incendies : <https://bordeaux.snes.edu/Rentree-scolaire-2026-une-annee-aux-enjeux-multiples-Zones-sinistrees-par-les.html>

Mobilisation intersyndicale du 29 septembre dans la Fonction publique !

En cette période de reprise, les informations qui laissent à penser que le **niveau de vie** des agent·es de la fonction publique va encore diminuer ne manquent pas : les prix du **carburant** poursuivent leur hausse ; celui du **gaz** va augmenter ainsi que les **taux d'intérêt**, affectant les conditions d'emprunt ; avec une agriculture fortement impactée par l'été caniculaire que nous venons de traverser, les prix des produits **alimentaires** risquent d'exploser. Dans ce contexte, ce n'est pas l'indemnité différentielle venant compenser les plus bas salaires des personnels de la fonction publique, désormais en dessous du SMIC, qui suffira. Dans l'éducation nationale, il y a bien longtemps que les salaires sont décrochés de l'inflation, que le gel du point d'indice a conduit à un déclassé avéré et la note de la DEPP indiquant un salaire moyen des enseignant·es à 3090€ nets a sonné comme une **provocation scandaleuse** :

<https://www.snes.edu/article/3090-euros-par-mois-le-snes-fsu-remet-les-pendules-a-lheure/>

Il est impératif de répondre avec la plus grande fermeté !

La **mobilisation du 29 septembre**, alors que s'ouvrent des discussions sur le budget 2027 et avant le rendez-vous salarial au ministère de la fonction publique, sera l'action décisive pour répondre massivement à cette provocation et pour **faire entendre les revendications du SNES-FSU** pour les professeur·e-s, les CPE, les PsyEN titulaires ou contractuel·les, les AED, les AESH,

Nous, agent·es de l'éducation nationale ne voulons pas travailler plus, dans des conditions toujours plus dégradées. Nous exigeons une rémunération à la hauteur de la valeur des missions, à la hauteur de nos responsabilités.

Les revendications du SNES-FSU ne sont pas des lubies, elles sont **finançables** par des choix budgétaires en faveur d'un **partage** plus juste des richesses créées, auxquelles nous participons doublement, par notre propre travail, par la formation des travailleur·se-s, ex-élèves :

- indexation de la valeur du point d'indice sur les prix
- augmentation de 20% du point d'indice
- refonte des grilles de rémunération
- fusion de la classe normale et de la hors classe et accès généralisé à la classe exceptionnelle
- statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH
- plan de titularisation des contractuel·les
- véritable grille nationale de rémunération pour les AED

Testez le simulateur qui vous permettra de savoir combien vous rapporterait l'application des revendications du SNES-FSU:

Faites le calcul avec le simulateur SNES-FSU